

Grève des travailleurs de l'ENMTP

- Lutttes sociales en Algérie -

Publication date: lundi 22 janvier 2018

Description:

Les travailleurs de l'Entreprise nationale des matériels de travaux publics (ENMTP) de la zone industrielle de Ain-Smara (Constantine) en grève depuis le dimanche 14 janvier ont repris le travail hier matin. La décision a été prise après l'acceptation par la direction de l'entreprise d'entamer des négociations.

Excédés par la baisse insupportable de leur pouvoir d'achat érodé par une inflation continue, plus de 400 travailleurs des unités de production, de services et de commercialisation se sont mis en grève après avoir déposé une plate-forme de revendications.

C.P

22.01.18

Copyright © Alger républicain - Tous droits réservés

Les travailleurs de l'Entreprise nationale des matériels de travaux publics (ENMTP) de la zone industrielle de Ain-Smara (Constantine) en grève depuis le dimanche 14 janvier ont repris le travail hier matin. La décision a été prise après l'acceptation par la direction de l'entreprise d'entamer des négociations.

Excédés par la baisse insupportable de leur pouvoir d'achat érodé par une inflation continue, plus de 400 travailleurs des unités de production, de services et de commercialisation se sont mis en grève après avoir déposé une plate-forme de revendications. Ils entendaient protester de cette façon contre le refus des responsables d'écouter leurs doléances, les salaires étant bloqués depuis des années. La grève a été déclenchée sans l'avis ni la participation des responsables syndicaux de l'UGTA. Les travailleurs les ont ignorés. Et pour cause. Ils les considèrent comme des agents du pouvoir chargés de faire régner la « paix sociale » en application d'un Pacte UGTA-patronat-gouvernement. Ce pacte avait été signé sans consultation des travailleurs. Il n'engage de ce fait que la centrale en tant que « syndicat du pouvoir ».

« Le coût de la vie a augmenté d'une façon vertigineuse et nos salaires restent stationnaires. Aujourd'hui, avec les maigres subsides qu'on nous donne, nous n'arrivons plus à vivre une vie décente », avaient expliqué les travailleurs au correspondant du Quotidien d'Oran (15 janvier).

Le DG de l'entreprise a réagi en brandissant le bâton. Il a engagé aussitôt des poursuites devant le tribunal d'El-Khroub contre 5 « meneurs », un terme policier hérité du temps du parti unique. « Pas question de discuter sous la pression » soutient-il. Ajoutée aux mises en demeure avant licenciement pour abandon de poste, cette action répressive est vécue par les travailleurs comme une véritable provocation reflétant un mépris total pour leurs conditions de vie. Le tribunal avait adressé une convocation pour jeudi dernier. Il est vrai que la loi promulguée par le gouvernement Hamrouche, « grand réformateur » selon certains de nos grands démocrates a érigé des barrières juridiques rendant pratiquement impossible toute grève à moins de passer outre et donc de s'exposer aux foudres des juges.

Devant l'aggravation de la situation et la peur de subir un discrédit irrévocable, les syndicalistes maison se sont agités pour éteindre le feu. Ils ont demandé au DG d'ouvrir des négociations. Celui-ci a saisi la perche tendue. Il s'est engagé à ouvrir les discussion, à abandonner les poursuites judiciaires moyennant deux conditions : retour au travail des grévistes et discussion avec les seuls représentants syndicaux « légaux ». Après concertation, les travailleurs ont accepté de mettre fin à leur grève. Ils ont cependant obtenu que l'un de leurs 5 « meneurs » soit associé aux négociations.

Le syndicat-maison dont le rôle est surtout de dorloter les travailleurs lors des conflits a « promis » qu'il envisagerait d'autres formes d'action « conformes à la loi » si les discussions n'aboutissaient pas. Des promesses classiques en vue de gagner du temps pour épuiser les travailleurs sans que rien ne change.

CP.